

Planification annuelle : François Bergeron, Karine Méthé

SCIENCE ET TECHNOLOGIE ST AVEC VOLET ENVIRONNEMENT(SE)			
Discipline (Valeur accordée en %)	1 ^{er} bulletin Valeur de l'étape : 20 % 3 examens théoriques	2 ^e bulletin Valeur de l'étape : 20 % 3 examens théoriques 1 examen pratique	3 ^e bulletin Valeur de l'étape : 60 % 2 examens théoriques 1 examen pratique
	Non-Évalué	Évalué	Évalué
Volet pratique (40 %)	<ul style="list-style-type: none"> • Activités en classe laboratoire incluant le rapport de laboratoire. • Activités d'atelier technologique incluant le document d'analyse ou de conception. • Examens individuels de laboratoire avec rapport complet (3 fois) 		
	Évalué	Évalué	Évalué
Volet théorique (60 %)	<ul style="list-style-type: none"> • Résolution de problèmes en science ou technologie. • Questionnaires sur la compréhension des concepts. • Communications écrites et/ou orales. • 8 examens théoriques 		

Compétence	Contenu	Date-période
2	Chapitre 1	Fin septembre
2	Chapitre 2	Fin Octobre
1	Concentration	Fin octobre
2	Chapitre 11-12	Fin novembre
1	Projet techno	Fin novembre
2	Chapitre 6-7	Fin décembre
2	Chapitre 5	Mi-Février
1	Circuits électriques	Mi-Février
2	Chapitre 8-9-10	Fin Mars
2	Chapitre 13	Fin Avril
1	Robot	Fin Avril
2	Chapitre 3-4	Fin Mai
1	Labo stoechio	Fin Mai

Note. La réussite de Science et technologie de quatrième secondaire est obligatoire pour l'obtention du diplôme d'études secondaires (DES). La réussite de cette discipline octroie quatre unités.

À la fin de l'année, l'épreuve ministérielle obligatoire compte pour 50 % du résultat disciplinaire du volet théorique du cours SCT. L'épreuve se déroulera à la mi-juin 2024.